## Demande de remboursement

Prénom NOM: Africa Fabbin

@Télégram :

NPA, Localité\*: 1232 Confignan

IBAN\*:

Date de la demande: 19.12.22

Pôle d'activité: Camihé - Cohésian

Motif: Courses pour l'Apéro de

Noël (14.12.22)

Montant (CHF): 12

Signature :

\* Si ce n'est pas votre première demande, ces champs ne sont pas obligatoires, <3





Chavannes-Renens Avenue de Préfaully 15b 1022 Chavannes-Renens 058 999 17 25

M Description

B Cirio Pois chiches 2409
3 x 1.30 CHF
B Dogtat Tahin 300g

Montant

3.90
3.95

Total CHF 7.85

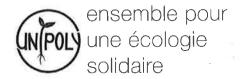
V PAY 7.85

B TVA 2.5% 7.85 0.19 Total TVA: 7.85 0.19 Numéro TVA: CHE-105.904.292 TVA

Vous avez été servi par: M. Castilla

Merci pour votre achat! Au revoir, votre team Denner. Toujours au fait de l'actualité grâce à la newsletter, voir www.denner.ch

12.12.2022 17:47 #:18808 C:172502



## Clémentines pour l'Apéro de Noël d'UP (14.12.22)

Afin de garantir la qualité de ses activités, l'association Unipoly permet à ses membres de faire des dépenses en espèces au nom de l'association. Le montant est alors préparé sous forme d'enveloppe ou de fond de caisse et la différence des montants initiaux et finaux est alors justifiée par diverses pièces justificatives qui doivent être fournies à la trésorerie générale de l'association. Ces pièces justificatives doivent prouver que les dépenses ont bien été engagées afin d'aider l'association dans son but.

Le document présent témoigne d'une irrégularité dans les pièces justificatives présentées pour les dépenses engagées sous le nom « Clémentines pour l'Apéro de Noël d'UP (14.12.22) ». Dans de tels cas, et en l'absence de directives précises sur les mesures à prendre, le présent formulaire sert de confirmation quant à la nature et le but des dépenses engagées sous le nom «Clémentines pour l'Apéro de Noël d'UP (14.12.22) ».

Par leur signature du document présent, Alicia Fabbri membre d'Unipoly association pour laquelle lesdites dépenses ont été engagées, et Clara Tavernier, secrétaire général e de l'association Unipoly, confirment que les dépenses engagées sous le nom « Clémentines pour l'Apéro de Noël d'UP (14.12.22) » l'ont été dans le but de servir l'association et de ce fait doivent être sujettes à un remboursement.

Descriptif des objets présents dans l'ensemble des pièces justificatives pour la dépense:

- 1. Achat de clémentines pour l'Apero de Noël d'UP (14.12.22).
  - (a) Pour un total de 4.85.- CHF
  - (b) Dépense engagée par Alicia Fabbri.

La trésorerie générale de l'association Unipoly reconnait ainsi devoir la somme de **4.85** CHF à Alicia Fabbri.

Le 19.12.2022 à Lausanne.

Le·la membre d'Unipoly

Alicia Fabbri:

Le·la secrétaire général·e d'Unipoly

Clara Tavernier:

CONTRACTOR OF STATE O

PERSONAL PROPERTY OF THE PROPERTY AND A PROPERTY OF THE PROPER

THE RESIDENCE OF THE PROPERTY OF THE PARTY O

Bristones assertion of the basent that contains able to the to the transfer of